



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY



**Aux clubs membres de la LNR
Monsieur le Président**

Paris, mercredi 2 juillet 2014

Par email et courrier LRAR

OBJET : Relevé de décisions du Comité Directeur de la LNR des 23/24 juin 2014

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint le relevé des décisions du Comité Directeur de la LNR des 23/24 juin 2014.

Des modifications réglementaires complémentaires devant être adoptées par le Comité Directeur lors de sa réunion du 5 juillet, l'ensemble des modifications adoptées seront communiquées aux clubs après cette réunion.

Les services de la LNR restent à votre disposition pour toute précision que vous souhaiteriez sur ce document.

Veillez croire, Monsieur le Président, en nos sincères salutations.

Emmanuel ESCHALIER
Directeur Général

PJ : Relevé de décisions du Comité Directeur de la LNR des 23/24 juin 2014.

*Copie : Comité Directeur de la LNR
DNACG, Commission juridique de la LNR, Commission de discipline et des règlements de la LNR
FFR (Alain DOUCET ; Fabien Roland)*

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY

RELEVÉ DE DECISIONS DE LA REUNION DES 23 ET 24 JUIN 2014

1. Compétitions

1.1 Matches amicaux : protocole disciplinaire entre les fédérations des 6 Nations

Sous réserve de l'approbation de l'IRB, le Comité Directeur a adopté le protocole disciplinaire relatif aux matches amicaux transfrontaliers entre clubs.

Ce protocole fixe les principes que les fédérations anglaise, écossaise, française, galloise, irlandaise et italienne devront mettre en œuvre pour le traitement des affaires disciplinaires, étant précisé que les infractions disciplinaires seraient traitées par la fédération du club concerné quel que soit le lieu du match.

Dans l'hypothèse où l'IRB venait à approuver ce protocole d'ici les premiers matches amicaux transfrontaliers, il serait communiqué à l'ensemble des clubs.

1.2 Saison 2014/2015 - Calendrier des oppositions du TOP 14 et de la PRO D2

A la suite de l'avis favorable rendu par la DNACG, le Comité Directeur a validé la participation des clubs de l'Union Sportive Montalbanaise (USM) et du Rugby Club Massy Essonne (RCME) au Championnat de France de PRO D2 de la saison 2014/2015.

1.3 Conférences de presse de présentation des championnats

Les conférences de presse de présentation et de lancement des championnats de TOP 14 et de PRO D2 auxquelles participent l'ensemble des capitaines auront lieu à Paris :

- pour le TOP 14 : le 11 août 2014,
- pour la PRO D2 : le 18 août 2014.

2. Plan stratégique 2015/2023

Le Comité Directeur a entériné la composition du Comité de pilotage en charge du « Plan Stratégique 2015 – 2023 » :

Paul GOZE,
Mohed ALTRAD,
Anthony HILL,
Jacky LORENZETTI,
Jean-Marc MANDUCHER,
Laurent MARTI,
Vincent MERLING,
Yann ROUBERT,
Lucien SIMON,
Patrick WOLFF.

3. Calendrier des réunions du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale du 2nd semestre 2014

Le Comité Directeur a arrêté les dates de ses prochaines réunions :

- 8 et 9 septembre 2014 à Paris,
- 20 et 21 octobre 2014 à Paris,
- 1^{er} et 2 décembre 2014 à Paris.

L'Assemblée Générale d'approbation des comptes aura lieu le **jeudi 18 décembre 2014** (elle se déroulera dans la ville désignée pour accueillir les demi-finales du TOP 14 de la saison 2014/2015).

4. Organisation du Comité Directeur

Sur proposition du Président de la LNR, et compte-tenu de la présence de seulement 4 membres émanant du TOP 14 au sein du Comité Directeur sans qu'aucun poste ne soit pour autant statutairement vacant, et du résultat de la dernière élection partielle du mois de mars 2014, le Comité Directeur a décidé d'inviter Jacky LORENZETTI à participer aux réunions du Comité Directeur à venir, sans droit de vote.

5. Finances

4.1 Budget révisé 2013/2014

Le Comité Directeur a décidé que les ~~avances~~ de trésorerie faites aux clubs sur les caisses de blocage de TOP 14 et de PRO D2 restent définitivement acquises aux clubs (soit une augmentation des montants initialement prévus au budget de 100 K€ par club de TOP 14 et de 20 K€ par club de PRO D2).

4.2 Budget prévisionnel 2014/2015

Le Comité Directeur a adopté le budget prévisionnel détaillé de la LNR pour la saison 2014/2015 qui s'établit à 115,5 millions d'euros. Ce budget sera soumis à l'Assemblée Générale de la LNR du 5 juillet 2014.

Le Comité Directeur a également validé l'échéancier de paiement des versements de la LNR au titre de la saison 2014/2015 qui sera présenté aux clubs lors de l'Assemblée générale du 5 juillet.

6. Règlements Généraux 2014/2015

Le Comité Directeur a adopté les principales modifications réglementaires pour la saison 2014/2015 :

- modifications des Règlements Généraux de la LNR ,



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY



- intégration au Règlement relatif aux sommes et avantages dus aux « joueurs » de la saison 2014/2015 (Règlement « Salary Cap ») des mesures adoptées dans le cadre du New Deal,
- statut des joueurs en formation dans un centre de formation agréé d'un club de rugby (modifications déjà approuvées par le Comité Directeur de la FFR du 19 juin 2014).

Des modifications réglementaires complémentaires devant être adoptées par le Comité Directeur lors de sa réunion du 5 juillet, l'ensemble des modifications adoptées seront communiquées aux clubs après cette réunion (sous réserve du Règlement Salary Cap qui sera diffusé immédiatement aux clubs).

Le Comité Directeur a également autorisé la possibilité de floquer les numéros des maillots avec les photos-portraits des supporters, dans la limite de 16 mm² par portrait.

Enfin, le Comité Directeur a pris acte et entériné la décision du Bureau de la LNR du 2 juin 2014, communiquée aux clubs le 5 juin, relative à l'aménagement exceptionnel des délais et modalités de constitution du fonds de réserve dont chaque club doit justifier au début de la saison 2014/2015 compte tenu de l'augmentation des versements issus des droits TV.

7. Droits audiovisuels de la PRO D2

En vue de la renégociation des droits audiovisuels de PRO D2 dont les contrats expirent en juin 2015, le Comité Directeur a constitué un Comité de pilotage composé des membres suivants : Paul GOZE, Alain CARRE, Max GUAZZINI, Jean-Marc MANDUCHER, Christian MILLETTE, Thomas SAVARE, Alain TINGAUD et un Directeur Général de PRO D2 (Michel PARNEIX – Section Paloise).

Le Comité de pilotage sera assisté par la société CORNER PLAY et par le cabinet d'avocats Jones Day.